

*(en bleu questions posées par Julie Howlett FR3 HN)* en noir Réponses de Bernard Schumpp

**A – Vous évoquez un Scandale financier (~30'')**

Le surcoût pour les 23 milles Méga Watts installés se chiffre à 60 Milliards d'Euros.

- Il accroît le déficit de la balance économique de la France,
- Il augmente le coût de la vie et réduit le pouvoir d'achat sans pour autant créé d'emploi,
- Il confisque aux français cet argent au détriment des autres énergies renouvelables.

**Les quels ? (~40'')**

Celles que l'on ne consomme pas.

- En premier l'isolation des habitations :  
S'avez-vous que : 1 Euro d'isolation est 100 fois plus efficace qu'1 Euro éolien en apportant du travail en local.
- En développant d'autres énergies renouvelables telles que : le solaire, le chauffage solaire, la mini-géothermie
- En consacrant à la recherche d'autres énergies renouvelables une partie des 60 Milliards d'Euros de surcoût.

**B – Vous parlez aussi d'imposture écologique (~40'')**

L'énergie éolienne est inefficace car elle ne réduit pas les Gaz à Effet de Serre (GES).

- Seul 0,3% de la totalité des GES émis par la production d'électricité française sera évité.
- Les éoliennes ne produisent que 1/5 du temps.
- Cette production est très faible et il faut compenser cette intermittence par des centrales thermiques. Nous en avons pour preuve la construction des deux nouvelles centrales à charbon du Havre.

**C – Vous dites que cela s'accompagne d'une destruction environnementale (~50'')**

Cette imposture écologique s'accompagne d'une destruction environnementale pour l'homme, le paysage et le patrimoine. Nous demandons :

- À ce qu'il n'y ait pas d'éolienne à moins de 1.500 m des habitations dans le respect des recommandations des experts de l'Académie Nationale de Médecine,
- À ce qu'il n'y ait pas de construction d'éolienne sur les lignes de crête,
- À ce qu'il n'y ait pas d'éolienne en visibilité ou covisibilité des parcs et jardins et des monuments historiques,
- Qu'on arrête le mitage du territoire français.

**D - Vous n'êtes pas favorable non plus à l'éolien offshore. Pourquoi ? (~30'')**

- Il est prévue 400 aérogénérateurs dans la manche sur près de 90% du territoire de pêche.
- Ce sera 250 foyers de pêcheurs au chômage
- et une perte de plus d'un Milliard d'Euros par an de chiffre d'affaire pour le tissu économique de la côte d'Albâtre.

**En conclusion : (celle-ci n'a pas été enregistrée)**

- L'éolien industriel ne répond pas au principe du développement durable.
- Si réellement l'éolien est indispensable en France, alors il faut le déclarer d'utilité publique.
- L'éolien industriel, c'est la grosse Bertha pour tirer des petits pois et faire beaucoup de bruit afin d'enrichir des spéculateurs étrangers.

**Ce reportage sera retransmis sur FR3 Haute-Normandie Rouen le 29/10/2007 à 18h40.  
Enregistrez-le. Durée totale ~15' : avec Eole 76 + ADEME + riverain bruit + BeS**